

Erasmus+ programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport 2014-2020

2011/0371(COD) - 23/11/2011 - Document annexé à la procédure

OBJECTIF : présentation des grands objectifs du programme «ERASMUS POUR TOUS » le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

CONTEU : la présente communication complète la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le programme « Erasmus pour tous » 2014-2020. Ce programme tient compte des priorités définies dans la stratégie Europe 2020 et de ses initiatives phares. En effet, l'éducation et la formation sont plus importantes que jamais pour l'innovation, la productivité et la croissance, notamment dans le contexte de la crise économique et financière actuelle. Le rôle que jouent l'éducation et la formation pour l'emploi, y compris grâce à des stages, est **particulièrement important pour les jeunes**, qui sont **les plus durement touchés par la crise**. Par ailleurs, de nombreuses inégalités entre les sexes subsistent dans l'éducation: si les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes à fréquenter l'enseignement supérieur et à y obtenir un diplôme, les filières restent cloisonnées: les filles sont notamment sous-représentées dans les sciences et l'ingénierie, tandis que les garçons obtiennent de moins bons résultats en lecture et sont plus nombreux à quitter prématurément l'école.

Un effort concerté visant à faire passer, à l'horizon 2020, la proportion de personnes ayant une maîtrise insuffisante des aptitudes de base en-deçà du niveau de 15% permettrait à l'Union de réaliser, à long terme, un profit économique global. **Porter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur à 40% contribuerait à accroître de 4% le PIB par habitant de l'UE.** Faire en sorte que les systèmes d'éducation et de formation permettent d'acquérir les aptitudes nécessaires sur le marché du travail contribuerait en outre à la concrétisation de l'objectif de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi (75%).

La valeur ajoutée européenne du programme sera d'aider les citoyens à acquérir des aptitudes plus nombreuses et d'un meilleur niveau, de renforcer la qualité des établissements d'enseignement et d'éducation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE, d'aider les États membres et les pays tiers partenaires à moderniser leurs systèmes d'éducation et de formation et à les rendre plus innovants, et d'encourager la participation des jeunes à la société ainsi qu'à la construction d'une dimension européenne des sports pour tous.

Enseignements tirés du passé : les évaluations montrent que les programmes de l'UE pour la période 2007-2013 ont déjà eu d'importantes répercussions systémiques, bien supérieures aux effets bénéfiques qu'en ont tirés les différents participants. Toutefois, la complexité et la multiplicité des programmes et des actions doivent faire place à une structure rationalisée et simplifiée offrant un meilleur équilibre entre harmonisation et souplesse.

Ainsi :

- le programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (programme EFTLV) se décline en six sous-programmes, poursuit plus de 50 objectifs et soutient plus de 60 actions ;
- le programme «Jeunesse en action» porte essentiellement sur la mobilité et l'éducation (non formelle) des jeunes, tandis qu'environ 80% des fonds relevant du programme EFTLV bénéficient également à ces derniers ;

- la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur se caractérise aussi par la fragmentation entre différents instruments de l'UE visant des objectifs et des actions similaires. La Commission finance actuellement cinq programmes de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur avec diverses parties du monde.

Il s'agit donc de rationaliser les initiatives pour créer des économies d'échelle notamment en termes de procédures d'exécution semblables. S'appuyant sur le succès considérable qu'ont connus les programmes de l'UE pour la période 2007-2013, « Erasmus pour tous » remédiera aux faiblesses recensées dans le cadre des évaluations et renforcera les synergies avec d'autres sources de financement de l'UE.

Erasmus pour tous :

- augmentera la cohérence et renforcera la stratégie d'apprentissage tout au long de la vie, en rapprochant les soutiens accordés à l'éducation formelle et à l'éducation non formelle dans l'ensemble du système éducatif et de formation;
- augmentera les possibilités de partenariats structurés, tant entre les différents secteurs de l'éducation qu'avec les entreprises et d'autres acteurs concernés;
- offrira la souplesse nécessaire et prévoira des mesures d'encouragement, de manière que l'enveloppe budgétaire allouée aux activités, aux bénéficiaires et aux pays soit mieux répartie en fonction des résultats et des effets obtenus.

À noter que pour éviter une multiplication des noms de programmes, phénomène qui complique de plus en plus les choses, **le programme a été baptisé « Erasmus pour tous »**. Par ailleurs, à des fins de communication et de diffusion, ce nom sera associé aux principaux secteurs de l'éducation au niveau européen.

Une structure rationalisée : pour garantir plus de cohérence, de synergie et de simplification et permettre la mise en place de mécanismes de financement innovants, la structure du programme proposé soutiendra trois types d'actions essentielles, qui se complètent et se renforcent mutuellement:

1. mobilité des individus à des fins d'apprentissage: la mobilité représentera une part importante dans la hausse du budget global. Grâce à cette hausse, ainsi qu'à l'importance accordée à la qualité de la mobilité et à l'accent mis sur les priorités et les efforts à fournir, la masse critique devrait augmenter, et l'effet, dépasser le cadre des personnes et des institutions concernées ;
2. coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques: une plus grande importance sera accordée au renforcement de partenariats innovants entre les établissements d'enseignement et les entreprises. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités, notamment dans les pays voisins, ainsi que sur des partenariats stratégiques avec les économies développées et émergentes ;
3. soutien à la réforme des politiques: la réforme des politiques aura pour objectifs de renforcer les outils et l'influence des méthodes ouvertes de coordination dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, d'appliquer la stratégie Europe 2020 et de promouvoir le dialogue stratégique avec les pays tiers et les organisations internationales.

Budget : la communication présente la répartition des crédits entre les principales actions. Sur la base de l'expérience acquise, et compte tenu de l'importance accrue accordée à la mobilité, environ deux tiers du budget seront alloués à la mobilité à des fins d'apprentissage. La communication détaille en particulier toutes les actions avec les affectations indicatives des budgets par type d'action.

A titre indicatif, pour le volet enseignement d' »Erasmus pour tous », les affectations correspondantes exprimées en pourcentage du budget total seraient les suivantes:

- 25% pour l'enseignement supérieur;

- 17% pour l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage des adultes (dont 2% pour ce dernier);
- 7% pour les écoles;
- 7% pour les jeunes.

En conclusion, le nouveau programme encouragera la mobilité internationale en amenant Erasmus dans les écoles, l'enseignement et la formation professionnels, les diplômes de niveau master et les domaines spécifiques aux jeunes tels que le volontariat. Le rôle de catalyseur que joue l'UE dans la création du dynamisme économique et de la stabilité politique ne peut être garanti que si les acteurs privés, publics, nationaux et internationaux s'engagent clairement à construire l'avenir en se fondant sur l'enseignement et la formation.